

In memoria æterna erit justus ; ab auditione
malâ non timebit.

La mémoire du juste sera éternelle, il ne crain-
dra point les traits de la médisance.

(Au psaume cent-onze).

Est-il donc de la destinée de cette colonie d'estre sans cesse exposée aux plus rudes épreuves, et, lorsqu'à peine elle a essuyé ses larmes et oublié ses anciens malheurs, de recevoir de nouveaux coups, et d'avoir de nouveaux sujets de répandre des pleurs et de s'affliger.

La perte d'un vaisseau ⁽¹⁾ où l'argent et les marchandises les plus rares estoient ce qu'il renfermoit de moins précieux, luy étoit encore toute récente ; elle étoit encore toute occupée de l'affreuse et désolante image du plus triste des naufrages, de la mort des Chazels, des Louvigny, des Lagesses et de tant d'autres personnes de distinction que l'onde cruelle venoit de luy enlever, lorsque pour augmenter ses peines dans un tems où elle auroit si fort souhaité de les voir diminuer, après avoir été frappée dans ses membres, elle se sentit attaquée dans son chef. L'illustre Marquis de Vaudreuil, dont le gouvernement fut toujours heureux parce qu'il fut toujours sage, cessa en effet de vivre, si vous vous en souvenés, chrétiens, presque incontinent après qu'on nous eut annoncé le triste désastre que la mer nous avoit causé près des terres de l'Isle Royale. Il y avoit environ dix-huit mois que la bonté du Roy, qui veille sans cesse au bien de cette colonie, avoit réparé nos pertes, en nous envoyant un gouverneur et un intendant pleins de mérite et tout à fait capables de nous consoler. Nous oublyions insensiblement nos peines passées par le sentiment doux et agréable du bonheur présent dont nous jouissions.

Mais hélas ! sur quoi comptions-nous, ô mon Dieu, lorsque nous comptions sur la vie, et quand nous nous promettions, surtout dans un pays si sujet aux accidents

(1) Le *Chameau*, vaisseau du roi, qui se brisa sur la côte de l'Isle Royale, près de Louisbourg, la nuit du 25 août 1725.